

Chapitre II des Pirké Avot

mercredi 8 juin 2022, par [Paul Jeanzé](#)

Michna 1. Rabbi dit ; Quel est le droit chemin que l'homme doit élire pour sien ? Toute voie estimable pour qui la réalise et estimable aux yeux de l'homme. Sois aussi attentif au commandement léger qu'au commandement important, car tu ne connais pas le salaire des commandements ; et compare le préjudice d'un commandement avec son salaire et le salaire d'une transgression avec son préjudice. Considère ces trois choses et tu ne risqueras pas de te dévoyer : sache ce qu'il y a au-dessus de toi : un œil qui voit, une oreille qui entend et tous tes actes sont inscrits dans un livre.

MAHARAL DE PRAGUE : L'essentiel de ce que Rabbi enseigne en cette michna est que l'on ne doit pas se dire : puisque telle chose est en soi vraiment plaisante et bonne, en quoi l'avis d'autrui importe-t-il ? Car il convient que l'action d'un homme soit estimée de l'autre homme. On constate ainsi dans toutes les paroles des sages qu'il est interdit de faire quelque chose qui ne paraîtrait pas convenable aux yeux d'autrui, et à plus forte raison si elle ne l'est pas en réalité. Nos actes doivent donc être à la fois convenables en eux-mêmes et pour quoi les voit. Cependant, Rabbi n'a pas dit qu'il faut choisir une voie "estimable aux créatures" en générale, car toutes les créatures ne sont pas capables de connaître le chemin estimable, et ce qui est estimé par quelqu'un qui ne comprend rien vaut rarement quelque chose. C'est pourquoi il a parlé d'un chemin "estimable aux yeux de l'homme", c'est-à-dire de qui est appelé "homme" en tant qu'il peut connaître et comprendre, et non de qui est semblable à un âne qui ne comprend rien. Il faut ajouter que la voie qu'un homme suit est toujours pure à ses yeux, et si Rabbi n'avait retenu pour critère que la voie "estimable pour qui la réalise", il aurait laissé entendre qu'il faut choisir une voie estimable uniquement pour qui la suit, alors que le chemin qu'un homme suit est toujours droit à ses yeux. C'est pourquoi l'estimation d'autrui est nécessaire. Mais, à l'inverse, Rabbi n'a pas dit non plus que le chemin que l'on doit élire est uniquement celui qui est "estimé par l'homme", car cela aurait laissé entendre que toute voie pour laquelle autrui nous loue est bonne à suivre, puisqu'on ne la suivrait que pour être loué par les autres.

RAMBAM : Il est clair que "le droit chemin" désigne la bonne manière d'agir, c'est-à-dire les actes moyens, car c'est grâce à eux que l'homme acquiert en son âme une disposition élevée et que son comportement vis-à-vis d'autrui s'améliore (*Les actes qui sont bons sont les actes équilibrés et moyens entre deux extrêmes tous deux mauvais, dont l'un est une exagération et l'autre un amoindrissement*).

Rabbi dit ensuite qu'il faut prendre garde aux commandements que l'on juge légers [...], de la même façon que l'on prend garde aux commandements dont l'importance et la gravité nous sont clairement connus [...] Et il en rend raison ainsi : "Tu ne connais pas le salaire des commandements".

Son propos s'éclaire si l'on prend en considération les données suivantes : la Torah est constituée de commandements positifs et d'interdictions. Pour la plupart des interdictions, l'Écriture précise elle-même la peine qui sanctionne celui qui les transgresse : pour certaines catégories d'interdictions c'est la condamnation à mort par un tribunal, pour d'autres la peine de retranchement (privation du monde à venir), pour d'autres la mort infligée par les cieux et pour d'autres encore le châtement corporel. Grâce aux peines encourues nous pouvons connaître l'importance de chaque interdit et établir une échelle de leur gravité [...] Tandis que pour les commandements positifs, l'Écriture n'a pas indiqué leur salaire devant Hachem de sorte que nous connaissions l'ordre de leur importance ; mais elle nous a commandé une chose et une autre sans nous faire savoir laquelle d'entre elles offre un plus grand salaire devant Hachem. C'est pourquoi il faut s'efforcer de les accomplir tous distinctement. En fonction de ce principe, les sages ont dit : "Qui est occupé à accomplir un commandement est quitte d'un autre commandement qui pèserait sur lui en même temps", et il n'a pas à se soucier d'apprécier leur importance réciproque en fonction des situations.

Cependant, Rabbi ajoute que même si nous ne disposons pas d'un ordre de valeur entre les commandements positifs, il existe toutefois un moyen d'évaluation ; à savoir que tout commandement positif dont la transgression fait l'objet d'une peine grave doit offrir un salaire important à qui le réalise. Ainsi, par exemple, la circoncision, le sacrifice de Pessah, le repos de la terre qui revient tous les sept ans et la construction d'un parapet au bord de son toit sont des commandements positifs. Or, qui travaille pendant le chabat est passible de mort par lapidation, qui ne se circonscit pas ou n'apporte pas de sacrifice au moment requis est passible de la peine de retranchement, tandis que faire de sa maison une cause d'accident est un simple interdit. Par déduction, on apprend donc que le salaire du repos du chabat est beaucoup plus grand que le salaire de la circoncision, et que le salaire de la circoncision est plus grand devant Hachem que celui de la construction d'un parapet au bord d'un toit. Tel est le sens de la formule : "Compare le préjudice d'un commandement avec son salaire".

RABBÉNOU YONA : Pourquoi Rabbi a-t-il énuméré ces choses ("œil", "oreille", "livre") alors qu'elles sont finalement identiques puisque cela revient à dire que Hachem connaît tout et qu'Il rendra à chacun selon sa conduite ? Afin d'expliquer ce qui semble être son attention, recourons à une parabole : lorsqu'un homme se tient devant le roi, ou devant un prince, ou encore devant un sage ou un homme de renom, il a honte de commettre en leur présence un acte répréhensible ou de dire quelque chose de mal. C'est de cette manière qu'il convient de réfléchir à chaque instant, en se tenant devant Hachem comme si l'on se tenait devant son prochain. De cette façon, on prendra garde à ne pas fauter, même en paroles, et l'on se tiendra bien. C'est pourquoi il adit : "Sache ce qu'il y a au-dessus de toi : un œil qui voit et une oreille qui entend", en mentionnant la vision en regard des actes et l'audition en regard des paroles. Mais gardons-nous de croire qu'il s'agit d'un œil et d'une oreille véritable ! Son intention est d'indiquer simplement que rien n'est caché ni inconnu de Hachem. Quant au troisième élément, "et tous tes actes sont inscrits dans un livre", il signifie qu'il n'y a jamais d'oubli devant le trône de Sa gloire et que toutes choses sont rangées en ordre devant Lui comme si elles étaient écrites dans un livre, afin de rendre à chacun selon sa conduite à la fin des temps. Enfin, si l'on prête attention au salaire qui nous sera donné, on s'empêchera de fauter, et en ce sens il a dit : "Considère ces trois choses et tu ne risqueras pas de te dévoyer".

RABBI HAYIM DE VOLOZYNE : "Sache ce qu'il y a au-dessus de toi" signifie : sache que tout ce qui est au-dessus vient de toi, détérioration ou amélioration, et que tous tes actes s'y impriment selon l'impression laissée par un dommage ou par une amélioration.

Michna 2. Rabban Gamliel, fils de Rabbi Juda le Prince, dit :

C'est bien d'étudier la Torah conjointement à l'exercice d'un métier, car le labeur des deux fait oublier la perversion ; et toute [étude de la] Torah qui n'est pas accompagnée d'un travail finit par s'annuler et provoque la perversion. Quant à ceux qui œuvrent en faveur de la communauté, qu'ils travaillent avec elle pour le nom des cieux, le mérite de leurs pères les y aidera et leur charité subsistera à jamais. Et Moi, Je vous compterai un salaire aussi grand que si vous les aviez accomplis.

RABBÉNOU YONA : "Toute [étude de la] Torah qui n'est pas accompagnée d'un travail finit par s'annuler et provoque la perversion", comme il est dit plus loin (chap. 3, michna 17) : "Sans farine, pas de Torah", qu'il faut entendre littéralement : celui qui délaisse le travail est conduit à la pauvreté ; or, celle-ci entraîne certaines perversions et un grand mal, car à cause d'elle il aimera recevoir les dons et ne vivra pas, il sera hypocrite en présence des autres, y compris en présence des injustes, afin qu'ils lui donnent. Puis, lorsque l'argent des dons viendra à manquer, il se fera voleur ou joueur, et rapportera chez lui les vols du pauvre pour ne pas mourir de faim. Lorsqu'un homme arrive à ces extrémités, plus rien ne le retient, plus rien ne le satisfait ni ne le calme tant qu'il n'a pas transgressé toutes les paroles de la Torah, ca "la transgression entraîne la transgression". Les sages dirent à ce sujet qu'il est écrit à propos de qui se nourrit de sa peine : "Lorsque tu te nourris du labeur de tes mains, c'est un bonheur pour toi et un bien pour toi" - c'est un bonheur pour toi en ce monde et un bien pour toi dans le monde à venir. C'est pourquoi le sage doit savoir pratiquer un métier, comme il est dit : "Bonne est la sagesse avec un héritage".

Michna 3. [Il disait aussi :] Prenez garde au pouvoir car rien ne le rapproche de l'homme hormis son intérêt, il apparaît amical tant qu'il en a profit, mais il n'accorde aucun soutien au moment de sa détresse.

MAHARAL DE PRAGUE : Après avoir appelé à œuvrer en faveur de la communauté, il déclare : "Prenez garde au pouvoir", car le pouvoir est à l'opposé de la communauté. Un homme de pouvoir, du fait de son importance et de sa grandeur, s'est, en effet, exclu lui-même de la communauté, et il est séparé d'elle. C'est le chemin que suit tout homme de pouvoir : même lorsqu'il veut diriger la communauté et paraît s'affairer à ses besoins, ce n'est jamais le cas [...] Puisqu'ils n'accordent (les hommes de pouvoir) aucun soutien à l'homme au moment de sa détresse - ce qui est bien le moins qu'ils puissent faire : être un frère dans l'affliction - ils ne feront donc à fortiori rien en sa faveur quand il n'est pas dans la détresse.

Michna 4. Il disait : Accomplis Son désir comme si c'était le tien, afin qu'Il accomplisse ton désir comme si c'était le Sien. Suspends ton désir en face du Sien, alors Il suspendra

le désir des autres en face du tien. Hillel dit : Ne te sépare pas de la communauté. Ne te fie pas à ce que tu es jusqu'au jour de ta mort. Ne juge pas ton prochain avant de te trouver dans sa situation. Ne dis pas une chose impossible à entendre et qui à la fin sera entendue. Et ne dis pas : J'étudierai quand j'aurai du temps libre, de peur que tu n'aies jamais de temps libre.

RABBÉNOU YONA : "Accomplis Son désir comme si c'était le tien", de même que l'on réalise son désir personnel avec plaisir et zèle, le désir de Hachem doit être pareil pour nous. Et l'on ne doit pas distinguer le désir de Hachem d'avec son propre désir mais faire une seule chose des deux, autrement dit ne désirer que ce qui est agréé par Hachem.

RACHI : "afin qu'Il accomplisse ton désir comme si c'était le Sien", afin que, des cieux, l'on te donne bien et largement. "Suspends ton désir en face du Sien" : compare le préjudice du commandement à son salaire ; "alors Il suspendra le désir des autres en face du tien" qui se dressent contre toi pour te nuire.

RAMBAM : "Ne te sépare pas de la communauté" : il convient de se séparer de la communauté des hommes et des perversions dont ils sont la cause. Et Hillel ajoute que même lorsque l'on a acquis en son âme des dispositions élevées et qu'elles s'y sont affermies, on doit sans cesse recommencer à faire le bien afin de les affermir toujours davantage. Et que nul homme ne se convainque d'avoir fait sienne telle ou telle disposition saine, ni ne se dise qu'il est impossible de la perdre, car il est toujours possible de la perdre ; et tel est le sens de son propos : "Ne te fie pas à ce que tu es jusqu'au jour de ta mort."

RACHI : "Ne te fie pas à ce que tu es jusqu'au jour de ta mort", car Yohanan le grand-prêtre servit dans sa fonction pendant quatre-vingt ans et il se fit finalement sadduccéen (en opposition avec les pharisiens).

RACHI : "Ne dis pas une chose impossible à entendre et qui à la fin sera entendue", c'est-à-dire : ne dis pas d'une parole de la Torah que tu peux entendre maintenant que tu finiras bien par la comprendre plus tard, mais tends l'oreille aussitôt pour l'entendre. Et ne dis pas une chose secrète qu'il est impossible de faire entendre aux autres, car si tu la dis, le monde finira par savoir que c'est toi qui l'as révélée et tu en auras honte.

RAMBAM : "Ne dis pas : J'étudierai quand j'aurai du temps libre", c'est-à-dire quand je me libérerai de mes occupations présentes ; et ce jugement d'Hillel est de même teneur que l'injonction de son compagnon Chamaï : "Fais de ta Torah une occupation constante".

Michna 5. Il disait : L'inculte ne craint pas la faute et le vulgaire n'est pas intègre ; le timoré n'apprend pas et l'irascible n'enseigne pas ; ceux qui font beaucoup de commerce ne deviendront pas tous des sages ; et là où il n'y

a pas d'homme, fais effort pour être homme.

RAMBAM : L'inculte est celui qui n'a ni sagesse ni dispositions morales, le vulgaire est celui qui n'a pas de dispositions intellectuelles mais certaines dispositions morales [...]. La fin de son propos, "fais effort pour être homme", signifie qu'il faut se battre avec soi-même et se contraindre à acquérir les dispositions saines, et puisqu'il n'y a personne pour les enseigner chacun doit être son propre éducateur [...]. Et les sages ont dit que la Torah ne se trouve ni chez les gens vaniteux, ni chez ceux qui font des voyages lointains [1].

MAHARAL DE PRAGUE : « **L'inculte ne craint pas la faute.** » La crainte des cieux signifie, en effet, qu'il reçoit la crainte de l'Éternel ; or, qui manque de Thora, qui est la sagesse authentique, ne peut recevoir la crainte de l'Éternel. Et les sages disent plus loin à ce sujet : « sans sagesse pas de crainte ». La chose est évidente, car ce n'est que lorsque l'homme est proche du roi qu'il le craint ; tandis que s'il est loin, le roi ne l'impressionne pas et il ne le craint pas.

« Le vulgaire n'est pas intègre [2] » Le vulgaire n'est pas intègre et est éloigné du bien, car la matière de son corps est épaisse et ne supporte pas la générosité. La générosité n'existe, en effet, que pour autant que l'homme est bon, et le bien n'existe qu'auprès de celui qui est détaché de l'épaisseur matérielle et est proche de l'intellect. Or, le vulgaire qui est porteur de matière, ne saurait être intègre et agir en faisant plus que la stricte justice, car cela n'est possible que dans le domaine du bien et le bien n'est pas dans la matière.

« **Le timoré n'apprend pas** », car le timoré est le contraire de l'insolent et il lui est impossible de recevoir la Thora. Car la Thora n'a été donnée aux enfants d'Israël que parce qu'ils étaient insolents, et c'est seulement pour cette raison que celle-ci leur est attribuée.

« **L'irascible n'enseigne pas** », car si l'enseignant est irascible, l'irascibilité relevant aussi du feu, son feu s'ajoute au feu de la Thora. Or il suffit à l'homme porteur d'un corps de recevoir une loi de feu, si le feu s'ajoutait au feu il ne serait plus possible de supporter une chose qui brûle de toutes parts...

« **La Thora ne se trouve ni chez les gens vaniteux, ni chez les marchands** ». L'explication est la suivante : l'Écriture veut indiquer que la Thora n'est pas une chose matérielle, car l'éloignement caractérise les réalités matérielles, au point que celles-ci sont parfois si éloignées qu'il est impossible de les atteindre. Il signifie donc que la Thora, relevant de l'intellect, n'est pas de cette nature et est dépourvue de toute matérialité ; or, la réalité immatérielle est à la fois lointaine et proche, elle est lointaine du point de vue de sa suprême élévation, et elle est proche puisqu'elle n'est affectée d'aucun éloignement local. C'est pourquoi le verset dit de la Thora qu'elle n'est ni hors de ta portée, ni éloignée, c'est-à-dire matériellement. L'Écriture mentionne donc, ce faisant, les différences formes d'éloignement matériel que sont la hauteur, la longueur et la largeur. En regard de la hauteur, elle dit : « Elle n'est pas au ciel » ; en regard de la longueur et de la largeur, elle dit : « Elle n'est pas à l'autre bout de la mer » [...]. C'est pourquoi les marchands, c'est-à-dire ceux qui vont marchant dans le monde - puisque c'est de là qu'ils tirent leur nom - et le parcourent en long et en large, ne sont pas dans une bonne posture par rapport à la Thora, car celle-ci ne comporte pas cette dimension matérielle qu'est l'éloignement. Or, puisque tous leurs projets de mouvements et de voyages qui leur font parcourir le monde en tout sens relèvent de l'éloignement matériel, la Thora qui échappe à ce genre d'éloignement ne saurait leur convenir.

Michna 6. Voyant un crâne flotter à la surface de l'eau, il (lui) dit : Parce que tu as noyé on t'a noyé, et qui t'a noyé sera finalement noyé à son tour.

RAMBAM : Hillel dit : Parce que tu as noyé on t'a noyé et celui qui t'a noyé sera noyé aussi -

autrement dit, tu as été tué pour avoir tué quelqu'un et celui qui t'a tué sera tué à son tour. L'intention de son propos est d'indiquer que les mauvaises actions retournent toujours à leur auteurs, selon le verset : « Les fautes de l'injuste le prennent au piège » [...] Quiconque commet une mauvaise action et engendre des perversions et des bassesses sera lui-même victime des maux qu'il a créés, car il a enseigné un certain acte qui sera reproduit à son encontre ou à l'encontre des autres. Inversement, quiconque enseigne une disposition morale qui conduit à une bonne action de nature nouvelle bénéficiera lui-même de cette sorte d'action, car il a enseigné une chose qui sera reproduite à son bénéfice et au bénéfice des autres. Et la formule de l'Écriture à ce sujet est particulièrement avisée : « Il est rendu à l'homme selon son acte ».

Michna 7. Il disait : Multiplier le chair c'est multiplier les vers ; multiplier les biens c'est multiplier les soucis ; multiplier les femmes c'est multiplier les sorcelleries ; multiplier les servantes c'est multiplier la débauche ; multiplier les esclaves c'est multiplier les vols. Multiplier la Thora c'est multiplier la vie ; multiplier l'instruction c'est multiplier la sagesse ; (multiplier les conseils c'est multiplier le discernement ; multiplier les actes de charité c'est multiplier la paix). Acquérir du renom c'est acquérir pour soi-même ; acquérir les paroles de la Thora c'est acquérir la vie du monde à venir.

RABBÉNOU YONA : « **Multiplier la chair c'est multiplier les vers** » : l'homme croit que grâce au plaisir et à la bonne chère il prolonge la vie, car il pense agir ainsi selon la nature, mais il n'a aucun pouvoir sur le jour de sa mort et cela ne l'aide pas et ne lui vaut rien. Et toute cette chair sera seulement sa honte et le bénéfice des vers dans la tombe.

« **Multiplier les biens c'est multiplier les soucis** » : ne crois pas que grâce à la richesse et à l'abondance des biens, tu couleras tes jours dans le bonheur et l'agrément, car l'homme craint toute l'année pour ses biens.

Michna 8. Rabban Yohanan fils de Zakaï reçut de Hillel et de Chamaï, il disait : Si tu as beaucoup étudié la Thora ne t'en fais pas un mérite personnel, car c'est pour cela que tu as été fait. Rabban Yohanan fils de Zakaï avait cinq disciples, à savoir : Rabbi Eliezer fils d'Hourkenos, Rabbi Josué fils de Hanania, Rabbi Yossé le prêtre, Rabbi Chimon fils de Netanèl et Rabbi Elazar fils d'Arakh. Il faisait ainsi leur éloge : Rabbi Eliézer fils d'Hourkenos : « Une citerne close qui ne perd aucune goutte » ; Rabbi Josué fils de Hanania :

**« Heureuse qui l'a enfanté » ; Rabbi Yossé le prêtre :
« Intègre » ; Rabbi Chimon fils de Netanél : « Il craint la
faute » ; Rabbi Elazar fils d'Arakh : « Une source qui
gonfle ». Il disait : Si tous les sages d'Israël étaient placés
dans l'un des plateaux d'une balance et Eliézer fils
d'Hourkenos dans l'autre, il les ferait tous basculer. Aba
Saül dit en son nom : Si tous les sages d'Israël, et Rabbi
Eliézer fils d'Hourkenos avec eux, étaient placés dans l'un
des plateaux d'une balance et Rabbi Elazar fils d'Arah dans
l'autre, il les ferait tous basculer.**

RACHI : « **Si tu as beaucoup étudié la Thora ne t'en fais pas un mérite personnel** », car c'est pour cela que tu es né [...] Cela t'enseigne que Dieu posa pour condition à la création du monde qu'Israël reçoive la Thora, sinon le monde reviendrait au tohu-bohu. Dès lors, l'étude de la Thora est pour tout homme une obligation et non un effet de sa bonté.

MAHARAL DE PRAGUE : « **Si tu as beaucoup étudié la Thora ne t'en fais pas un mérite personnel** », c'est-à-dire qu'il ne convient pas à l'homme qui a beaucoup étudié la Thora de s'imaginer qu'il a accompli ainsi un acte généreux, car la générosité consiste à accomplir une chose qui n'est pas requise par la juste mesure.

[...]L'homme a été créé pour étudier la Thora avec effort, comme l'indiquent les sages dans le traité Sanhédrin : Rabbi Elazar dit : L'homme a été créé pour l'effort, selon le verset : « L'homme est né pour l'effort » (Job 5:7). [...] L'explication de ce propos de Rabbi Elazar est la suivante : il est impossible à l'homme, du fait de la nature de sa création, d'être en repos. seul, en effet, le parfait est en repos puisqu'il est déjà achevé, tandis que l'homme n'étant pas achevé, il ne saurait être en repos, mais il se meut au contraire en permanence vers sa perfection.

RAMBAM : Rabban Yohanan fils de Zakaï loua Rabbi Eliézer pour sa mémoire, Rabbi Josué pour son élévation sur le plan moral, Rabbi Yossé pour son élévation sur le plan moral et sur le plan intellectuel, Rabbi Chimon pour sa continence [3]et Rabbi Elazar pour la qualité de sa réflexion et la rapidité de sa compréhension.

Michna 9. Il leur dit : Sortez et voyez quelle est la bonne voie à laquelle l'homme doit s'attacher. Rabbi Eliézer dit : Un œil content ; Rabbi Josué dit : Un bon compagnon ; Rabbi Yossé dit : Un bon voisin ; Rabbi Chimon dit : Prévoir ce qui adviendra ; Rabbi Elazr dit : Un bon cœur. Il leur déclara : Je préfère les paroles d'Elazar fils d'Arakh à vos paroles, car toutes les vôtres sont contenues dans les siennes. Il leur dit : Sortez et voyez quelle est la mauvaise voie dont l'homme

doit s'écarter. Rabbi Eliézer dit : Un œil envieux ; Rabbi Josué dit : Un mauvais compagnon ; Rabbi Yossé dit : Un mauvais voisin ; Rabbi Chimon dit : Emprunter et ne pas rembourser, car emprunter à autrui c'est comme emprunter au Lieu, béni soit-Il, selon le verset : « L'injuste emprunte et ne rembourse pas, le juste gratifie et donne » (Ps. 37:21) ; Rabbi Elazar dit : Un mauvais cœur. Il leur déclara : Je préfère les paroles d'Elazar fils d'Arakh à vos paroles, car toutes les vôtres sont contenues dans les siennes.

RAMBAM : « Un bon cœur » signifie des actes bons, c'est-à-dire une condition équilibrée acquise grâce aux dispositions morales saines, lesquelles comprennent évidemment le fait de se satisfaire de ce qu'on a, la fréquentation des gens honnêtes, etc. C'est pourquoi Rabban Yohanan fils de Zakai déclare que toutes les paroles de ses autres disciples sont contenues dans celles de Rabbi Elazar fils d'Arakh. De même, à l'opposé, un « mauvais cœur » désigne les dispositions vicieuses sur le plan moral et celles-ci incluent tous les avertissements des autres disciples.

Michna 10. Ils dirent chacun trois choses. Rabbi Eliézer dit : Que l'honneur de ton compagnon te soit aussi cher que le tien ; ne sois pas enclin à la colère ; et fais retour un jour avant ta mort. Chauffe-toi au feu des sages, mais prends garde à leurs braises, tu pourrais t'y brûler ; car leur morsure est comme la morsure du chacal, leur piqûre est comme la piqûre du scorpion, leur sifflement comme le sifflement de la vipère, et toutes leurs paroles sont comme des charbons ardents.

RAMBAM : « **ne sois pas enclin à la colère** » : ne te mets pas en état d'énervement et de colère. Les sages ont déjà mis en relief l'aspect vil de la colère, au point de dire que « celui qui se met en colère adore une idole ».

« **Et fais retour un jour avant ta mort** » : puisque l'on ignore le jour de sa mort, l'injonction vaut donc pour chaque jour de notre vie.

« **Chauffe-toi au feu des sages, mais prends garde à leurs braises, tu pourrais t'y brûler** » : Si tu t'attaches aux sages et aux gens intègres, ne te comporte pas envers eux avec légèreté, ne t'enorgueillis pas de les fréquenter et ne te rapproche pas d'eux plus outre mesure. Mais que ta proximité et ton contact avec eux se limitent au lien qu'ils ont établi avec toi, tiens-toi dans les limites qu'ils t'assignent et ne te rapproche pas d'eux plus qu'ils ne s'approchent eux-mêmes de toi, afin de ne pas nuire à ce qu'ils pensent de toi et que leur amour ne se transforme en haine, et que le bénéfique que tu espérais d'eux ne te soit refusé. Ils ont comparé cela au fait de se chauffer auprès d'un feu, car qui se tient à distance convenable du feu profite de sa chaleur et de sa lumière, mais qui n'y prend garde et s'approche de trop près est brûlé, et le profit s'inverse en préjudice.

RACHI : « **Chauffe-toi au feu des sages** c'est-à-dire écoute leurs paroles ; « **mais prends garde à leurs braises, tu pourrais t'y brûler** » : prends garde au châtement qu'ils t'infligeront si tu transgresses leurs paroles.

Michna 11. Rabbi Josué dit : L'envie, le penchant au mal et la haine des créatures expulsent l'homme du monde.

RAMBAM : Il dit que la course aux richesses, aux plaisirs des sens et une âme mauvaise - à savoir une maladie de la bile noire qui nous fait prendre en dégoût la vue de nos semblables, nous fait haïr les hommes et préférer la solitude dans le désert, la forêt ou tout endroit abandonné - ces trois choses détruisent un être humain sans le moindre doute.

Michna 12. Rabbi Yossé dit : Que les biens de ton compagnon te soient aussi chers que les tiens, prépare-toi à apprendre la Torah car elle ne t'est pas transmise en héritage, et que tous tes actes aient pour fin le nom des cieux.

RABBÉNOU YONA : « **prépare-toi à apprendre la Torah** », prépare-toi par les bonnes dispositions, afin d'apprendre la Torah et d'atteindre l'intégrité, comme il est dit plus haut : « Le vulgaire n'est pas intègre » [...] L'injonction de se préparer à recevoir la Torah comprend aussi la diminution des plaisirs, afin de l'étudier beaucoup, ainsi qu'on l'enseigne : « Telle est la voie de la Torah : tu mangeras du pain trempé dans le sel et l'eau te sera mesurée, tu coucheras à même le sol, tu vivras une vie de souffrance et tu peineras dans la Torah. Car la sagesse n'a pas demeure auprès de celui qui multiplie les agréments.

« **Car elle ne t'est pas transmise en héritage** » : tu ne l'atteindras pas si tu ne peines point en elle, car elle n'est pas un héritage paternel auquel le fils accède sans fatigue. Et même si tes pères étaient des sages et des hommes perspicaces depuis plusieurs générations, ne crois pas pour autant qu'il soit permis de dire que la Torah revient toujours à son dépositaire, sans qu'il soit besoin de peiner, puisque « le fruit du juste est un arbre de vie ». Car ce n'est le cas que de « ceux qui s'en saisissent et ses appuis sont heureux » ; à tes pères seulement fut donnée la sagesse, et ils ne te l'ont pas fait hériter. Si tu la désires, acquiers-la par toi-même, par la peine de tes mains ; et si tu agis ainsi, c'est un bonheur et un bien pour toi.

Michna 13. Rabbi Chimon dit : Sois attentif à réciter le Chéma et la prière ; et lorsque tu pries, ne rends pas ta prière pesante mais sensible et suppliante devant le Lieu, béni soit-Il, comme il est dit : « Car Il se laisse émouvoir et prend pitié, Il est lent à la colère, grand en générosité et Il revient du mal » (Joël 2:13) ; et ne sois pas mauvais devant toi-même.

RACHI : « **Sois attentif à réciter le Chéma** », c'est-à-dire à le réciter en son heure [...]. « **Ne rends pas ta prière pesante** », comme si pesait sur toi un fardeau et une obligation qui te feraient dire : Me voilà obligé à ceci et à cela, quand m'ôterai-je donc ce joug ? « **mais sensible et**

suppliante » : sois présent dans ta prière. « **Car Il se laisse émouvoir et prend pitié** », tu sais dès lors qu'Il accueille favorablement les suppliques et qu'Il prend pitié aussitôt. Enfin, « **ne sois pas mauvais devant toi-même** », c'est-à-dire ne fais pas une chose aujourd'hui qui te rendra méprisable à tes propres yeux demain, lorsque tu demanderas : Pourquoi ai-je commis cette méchanceté.

Michna 14. Rabbi Elazar dit : Sois persévérant dans l'étude de la Torah ; sache quoi répondre à l'émancipé ; et considère devant qui tu peines et que le Maître de ton ouvrage te payera fidèlement le salaire de ton travail.

RABBÉNOU YONA : Concentre-toi sur l'étude de la Torah afin de répondre aux propos des émancipés, car si l'on ne réplique pas à leurs arguments et à leurs mensonges, le monde suivra leur enseignement et boira des eaux amères en les voyant triompher, et le nom des cieux en sera profané.

« **Sache devant qui tu peines** » : devant Celui qui scrute les entrailles et le cœur. Ainsi lorsque tu étudies la Torah, efforce-toi de faire en sorte que ta pensée la rejoigne et en cela tu sauras répondre à l'émancipé.

Remarque du RAMBAM : Même si tu n'étudies la pensée des nations que pour savoir leur répondre, prends garde à ce qu'elle ne pénètre pas ton cœur et sache que celui devant qui tu œuvres connaît le fond de ta pensée, ainsi qu'il l'a formulé : « Sache devant qui tu peines. »

Michna 15. Rabbi Tarfon dit : La journée est courte, la besogne est considérable, les ouvriers sont paresseux, mais le salaire est grand et le maître de maison presse.

RAMBAM : C'est une parabole sur la brièveté de la vie humaine, l'immensité de l'étude et la paresse des hommes à la rechercher, malgré l'importance du salaire qu'elle offre et malgré l'insistance de la Torah et son commandement de rechercher la sagesse et l'étude.

Michna 16. Il disait : Il ne t'est pas imposé d'achever l'ouvrage mais tu n'es pas libre de t'y soustraire ; si tu as beaucoup étudié la Torah il te sera donné un salaire important ; sois assuré que le maître de ton ouvrage te payera le salaire de ton travail et sache que le salaire des justes est pour les temps à venir [4].

Notes

[1] Note du copiste : les commerçants sont appelés à faire d'importants déplacements.

[2] Qui est d'une honnêteté parfaite, d'une probité incorruptible.

[3] note du copiste : au sens de sobriété

[4] Il n'est pas dit que tout Israël a une part dans le monde à venir, mais que tout Israël a part au monde à venir. Car avoir une part dans le monde à venir signifierait qu'une chose déjà constituée et distincte du commandement est prête pour celui qui la mériterait ; tandis qu'avoir part au monde à venir, signifie que l'homme constitue maintenant le monde à venir en accomplissant le commandement et que le monde à venir est l'œuvre de l'homme lui-même. Le commandement est, en effet, l'essentiel du salaire versé à l'homme, la sainteté qui en découle est son jardin d'Eden pendant sa vie et sera son salaire dans les temps à venir.